



**COMMUNIQUÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES
CGT, CGT-FO, FSU, SOLIDAIRES, UNEF**

RETRAIT DU PROJET DE LOI SUR LES RETRAITES

Malgré les fortes manifestations unitaires du 10 Septembre dernier, le gouvernement persiste dans sa volonté d'allonger une nouvelle fois la durée de cotisation pour bénéficier de la retraite (43 ans pour les salariés nés à partir de 1973).

Cette nouvelle contre-réforme prolonge et aggrave les précédentes.

Ce projet est injuste et inacceptable !

Il conduirait à un appauvrissement des futurs retraités et interdirait pratiquement l'accès à la retraite à taux plein pour les jeunes.

Ce projet de loi est d'autant plus inacceptable qu'il s'attaque pour la première fois, aux retraités en différant de 6 mois la revalorisation des pensions.

Les organisations syndicales CGT – FO – FSU, Solidaires et l'UNEF condamnent ce projet de loi dont le seul objectif est d'apporter une réponse aux exigences de la Troïka (Banque Centrale Européenne – Union Européenne – Fond Monétaire International) sur la politique d'austérité que doit mettre le gouvernement.

Pour changer de cap et faire face à la situation, il faut rompre avec ces politiques d'austérité imposées par le TSCG ! (Traité Sur la Coopération et la Gouvernance)

Le financement des régimes de retraite pâtit des conséquences de l'austérité. Il est donc urgent d'augmenter les salaires du privé et du public, d'augmenter les pensions et arrêter les suppressions de postes dans la Fonction Publique et les licenciements dans le privé pour assurer les ressources nécessaires aux régimes de retraite. Tout comme d'autres ressources financières supplémentaires existent : En redistribuant mieux les richesses créées et en arrêtant les exonérations sociales attribuées aux entreprises qui sont à ce jour à plus de 200 milliards d'euros !

Les organisations syndicales CGT – FO – FSU, Solidaires et l'UNEF se prononcent CONTRE TOUT ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE COTISATIONS ET :

- **POUR** une augmentation générale des salaires du Privé comme du Public, des retraites des minimas sociaux et des allocations chômage.
- **POUR** l'arrêt des suppressions de postes dans la Fonction Publique et des licenciements dans le privé.
- **POUR** une retraite à 60 ans.
- **POUR** des départs anticipés pour travaux pénibles des 55 ans tels que prévus dans de nombreux statuts et conventions collectives.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNEF considèrent que le gouvernement doit retirer son projet de loi. Elles appellent les salariés, les chômeurs, les retraités, les étudiants et les jeunes à poursuivre et amplifier la mobilisation dans le cadre de la grève.

Le 15 octobre, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNEF déposeront des préavis de grève, d'arrêts de travail, de débrayage...

**le 15 Octobre 2013 TOUS AUX MANIFESTATIONS
à 11 h 00**

**ANGERS place du Ralliement
CHOLET place Travot**

**SAUMUR Avenue du Général de Gaulle (entre les 2 ponts)
SEGRE place de la République**